

Programme de l'option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

I. Les instruments du droit

- 1.1 L'organisation juridictionnelle de la France
- 1.2 La loi
- 1.3 La jurisprudence
- 1.4 Le contrat
- 1.5 La responsabilité

II. Des sujets du droit

- 2.1 La personne
- 2.2 Le justiciable
- 2.3 Le travailleur
- 2.4 Le propriétaire
- 2.5 L'entreprise
- 2.6 L'évolution de la famille
- 2.7 Le sexe et le droit
- 2.8 La vie, le corps, la santé
- 2.9 Égalité et lutte contre les discriminations
- 2.10 Internet et le droit
- 2.11 L'auteur d'une infraction

III. L'organisation du droit

- 3.1 La Constitution
- 3.2 Les relations internationales et le droit
- 3.3 Une gouvernance mondiale ?
- 3.4 Questions mondiales et réponses internationales (environnement-climat, dette, fiscalité, criminalité, flux migratoires)
- 3.5 La protection européenne des droits de l'homme
- 3.6 Le droit de l'Union européenne

Méthodologie de la fiche de jurisprudence et du cas pratique

Préparation à l'épreuve du bac : exposés, suivi du dossier de soutenance, contrôles de connaissances...

Sorties : Cité judiciaire, Parlement, Faculté de droit, Préfecture Régionale

Parce que le droit mène à tout, autant commencer tout de suite !

« Nemo censetur ignorare legem : Nul n'est censé ignorer la loi ! »

Les modalités de l'épreuve d'enseignement de spécialité de « Droit et grands enjeux du monde contemporain » de la série littéraire.

L'épreuve porte sur le programme vu pendant l'année scolaire. Elle correspond à un **dossier-projet réalisé par le candidat au cours de l'année scolaire sur le thème de son choix**, celui-ci étant relatif au programme.

Nature de l'épreuve : Épreuve orale - Coefficient : 4

Durée de l'épreuve : 20 min, sans temps de préparation,

*Première partie sur 10 points: 10 min : **Évaluation d'un projet et soutenance orale :***

le candidat effectue une présentation orale de son projet, pendant laquelle il n'est pas interrompu. Il s'appuie pour cela sur un *dossier-projet d'environ 5 pages, hors annexes*. Il peut se munir de documents annexes pour illustrer la présentation de son dossier.

*Seconde partie sur 10 points : 10 min : **Dialogue argumenté :*** le jury interroge le candidat sur différents aspects de son projet et sur son lien avec quelques notions du programme, puis élargit ce questionnement aux autres compétences spécifiées dans le programme. Cette interrogation a notamment pour but de vérifier que le candidat s'est approprié les notions fondamentales et sait les utiliser dans un contexte particulier.

Débouchés Post-Bac L,

option DGEMC :

Faculté de Droit

Faculté de Sciences Politiques

Faculté AES

Faculté d'Histoire

DUT Carrières Juridiques

BTS Tertiaires (Immobilier, Notariat, Commerce, Gestion ...)

Ecole de Journalisme

IAE : Institut d'Administration des Entreprises

